

13 mars, 2020

**Si vous vous sentez dépassé par le virus Covid-19, vous n'êtes pas seul.**

Alors que le virus continue de se propager et que le nombre de cas augmente, nous nous efforcerons de continuer à partager certaines bonnes pratiques.

- Veuillez noter que les voyages sont de plus en plus limités.
- Nous nous attendons à un ralentissement des procédures de permis de travail dans un avenir proche.

**Quelques mesures supplémentaires à prendre dans les communautés** (précautions dans les maisons de retraite)

- Limiter les visiteurs aux foyers et aux programmes
- Afficher des alertes visuelles (panneaux, affiches) aux entrées et dans des endroits stratégiques pour donner des instructions sur l'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire et l'étiquette en matière de toux
- Veiller à ce que les fournitures soient disponibles (mouchoirs, poubelles, désinfectant pour les mains à base d'alcool)
- Prendre des mesures pour empêcher les personnes connues ou suspectées d'avoir COVID-19 d'exposer d'autres personnes
- Limiter les déplacements des personnes ayant COVID-19 (par exemple, les faire rester dans leur chambre)
- Identifier le personnel dédié à la prise en charge des personnes ayant COVID-19.
- Observer les personnes dans les foyers et les programmes pour détecter le développement de symptômes respiratoires.
- Établir un plan pour l'augmentation de l'absentéisme
- Encourager le personnel et les personnes de soutien à rester à la maison si elles ne se sentent pas bien

L'Arche Cape Breton nous a fourni une autre belle affiche pour nous inciter à ne pas serrer la main. Merci de nous avoir partagé vos meilleures pratiques. Veuillez l'adapter et l'utiliser dans vos foyers, programmes et lieux de travail.

Vous trouverez ci-joint un exemple de plan de L'Arche Cape Breton sur la façon dont ils planifient à l'avance. Vous avez la permission de l'utiliser comme exemple pour créer votre propre plan

Encore une fois, nous apprenons au fur et à mesure, continuons à partager et restons en contact avec les autorités de santé locales, Santé Canada et les superviseurs de programmes de votre ministère pour connaître les aides disponibles.



Pooran Law traite des questions relatives au secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Ils proposent un webinaire gratuit sur les employeurs traitant des questions de ressources humaines et sur Covid-19. **(il sera spécifique à l'Ontario et en anglais uniquement)**

<https://communications.hicksmorley.com/23/449/march-2020/update--covid-19---questions-and-answers-for-employers.asp?sid=626af429-ab6d-437c-a77a-c1aa6e8ebdde>

<https://register.gotowebinar.com/register/3310366033958571789>

Tammy Bartel  
HR Coordinator  
L'Arche Canada